



## FORMATION DE CADRES TECHNIQUES : **ANIMATEUR FEDERAL**

Angres le 9 décembre 2025

Aux clubs de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, s/c du correspondant  
Et pour information aux clubs de l'Aisne et du Nord

Les Comités de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme organisent une **Formation théorique d'Animateur Fédéral** sur 4 jours :

- **Samedi 31 janvier 2026 à Longueau (Salle Hervé Vanhuse, Impasse André Mille 80330), de 9h à 17h30.**
- **Samedi 14 février 2026 à Longueau (Salle Hervé Vanhuse, Impasse André Mille 80330), de 9h à 17h30.**
- **Samedi 28 février et dimanche 1er mars 2026 à Longueau (Salle Hervé Vanhuse, Impasse André Mille 80330), de 9h à 17h30.**

Le stagiaire devra être titulaire d'une licence compétition valide dans un club de la ligue Hauts-de-France, titulaire du diplôme d'Initiateur de club et être au moins cadet 2.

### OBJECTIFS - Former, donner envie d'apprendre

- 1 - Être capable d'adapter ses interventions en fonction des publics
- 2 - Être capable de construire et animer des séances pour tous les publics

### CONTENU

- 1 - Savoir s'adapter aux 3 publics (4/7 ans, jeunes, loisirs adultes)
- 2 - Construire un exercice, une séance à partir d'un objectif
- 3 - Mobiliser du matériel pédagogique
- 4 - Savoir observer et intervenir dans la séance
- 5 - Savoir observer pour enseigner les aspects tactico-techniques
- 6 - Le physique (hygiène de vie, échauffements, étirements)
- 7 - Le mental (développement de l'autonomie du joueur)
- 8 - L'environnement (fonctionnement d'un club, logique interne de l'activité, histoire du tennis de table, système des compétitions en France)

A ces 4 jours de formation théorique, s'ajouteront 2 jours de formation pratique qui seront à réaliser sur un stage départemental avec le responsable technique de son comité sur les périodes d'été et de vacances de la Toussaint.

**Oise : 14 au 16 avril 2026 – Somme : 14 au 16 avril 2026 – Pas de Calais : 13 au 15 avril 2026**

Une évaluation (QCM + mise en situation lors d'une séance) aura lieu au cours de la formation.

Le bulletin d'inscription ci-dessous est à renvoyer pour le **jeudi 8 janvier 2026 inclus**. Aucune inscription par téléphone ne sera prise.

Il sera accompagné du règlement de 240€ libellé au nom du Comité Départemental de TT du Pas de Calais. Il est aussi possible d'effectuer un virement et dans ce cas, vous pouvez vous rapprocher du Comité du Pas de Calais pour obtenir le RIB. Ce coût comprend les frais administratifs et pédagogiques des 6 jours ainsi que les repas du midi de la formation théorique. Les frais d'hébergement ne sont pas intégrés à ce coût. Certains comités apportent une aide financière à la formation.

Les comités se réservent le droit d'annuler la formation si le nombre de 6 participants n'est pas atteint et si les consignes sanitaires l'exigent. Le nombre de places est limité à 15 et les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée. La priorité sera donnée aux inscrits des 3 départements de l'Oise, du Pas de Calais et de la Somme.

Sportivement,

**Les présidents des Comités : Quentin BONNINGRE, Sophie HENON, Gérald OLIVARES**

## FORMATION DE CADRES TECHNIQUES : ANIMATEUR FEDERAL

**Formation Animateur Fédéral le 31 janvier 2026, 15 février 2026 et les 28 février et 1er mars 2026**

Bulletin d'inscription à renvoyer au :

Comité départemental du Pas de Calais - Maison des sports du Pas de Calais  
9 rue Jean Bart 62143 ANGRES  
et mettre en copie les formateurs  
Sonia Sellier : sonia.sellier@gmail.com  
Arnaud Mac Lean : arnaud.maclean@orange.fr  
Aline Trogneux : technique.cdtt80@gmail.com

**Pour le jeudi 8 janvier 2026, dernier délai.**

Le rédacteur (celui qui inscrit) :

NOM et Prénom :

Numéro de licence :

Club :

Fonction dans le club :

Le stagiaire 1 :

NOM et Prénom :

Numéro de licence :

Club :

Le stagiaire 2 :

NOM et Prénom :

Numéro de licence :

Club :

### Date et Signature du rédacteur de la feuille d'inscription

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Ligue Hauts de France de Tennis de Table, 32 rue d'Abbeville 59400 Cambrai.